

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.
Apoc. 14.

† PRIEZ POUR LE REPOS DE L'ÂME
de Mademoiselle
MÉLANIE HANTSON

née à Renaix le 3 mai 1885, et y pieusement endormie dans le Seigneur le 19 novembre 1950, munie des Secours de la Religion.

Le bon Dieu rapelle toujours à Lui les âmes, alors qu'elles y sont le mieux préparées. Ste Thérèse.

Que la Sainte et adorable volonté de Dieu soit faite ; nous nous inclinons, sachant que les séparations du temps ne sont qu'un rendez-vous pour l'éternité. Lacordaire.

Nul ne peut s'armer contre les violences de la mort. Sa faux porte cette inscription ; je n'épargne ni jeune ni vieux ; je viens à l'improviste et ne recule devant personne. St Augustin.

La chère défunte a eu en partage des jours de douleur et des nuits de souffrance. Elle était cependant résignée et patiente, car sa foi profonde et sa piété solide lui firent accepter avec résignation chrétienne les épreuves que Dieu envoie pour l'épuration des âmes qui lui plaisent.

Sœurs et famille chéries, je comprends votre affliction et vos regrets en vous quittant ; mais ce monde et tout ce qui s'y passe n'est qu'un lieu d'épreuves et de séparation ; n'attendez pas la fin et notre destinée future est le Ciel.

Gardez mon souvenir et ne m'oubliez pas dans vos bonnes prières.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut !

Imp. Fourez, Renaix

Monsieur et Madame BÉNONI ROSIER-HANTSON ;
Monsieur et Madame LEON VANGERMERSCH-HANTSON, leurs
enfants et petits-enfants ;
Madame Veuve FRANÇOIS HANTSON-DEMANEZ, ses enfants et
petit-fils ;
Mademoiselle HERMINIE HANTSON ;
Madame Veuve RÉMY HANTSON-VANDERHAUWAERT, ses enfants
et petit-fils ;
Monsieur et Madame RENE DELAURIER-HANTSON et leur fille ;
Les Familles HANTSON, VANDENHECKE, VANDERCOILDEN et
BRUNEEL,

*très touchés des marques de sympathie que vous leur avez
témoignées, vous expriment leurs sincères remerciements.*